

**RÉDACTION**  
**ADMINISTRATION**  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 Imprimerie Saint-Paul  
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

**ABONNEMENTS**  
 4 mois 3 mois 6 mois 1 an  
 Suisse. Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —  
 Etranger 2 80 7 — 13 — 25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.  
 Les abonnements partent  
 du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois.

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

**ANNONCES**  
 AGENCE DE PUBLICITÉ  
**HAASENSTEIN & VOGLER**  
 Rue St-Pierre  
**FRIBOURG**

**PRIX DES ANNONCES**

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse	20 »	ou
L'Etranger	25 »	son espace.
Réclames	50 »	

M. V. K.

## Nouvelles du jour

Dans la séance d'hier lundi, à la Chambre française, M. Denys Cochin, député conservateur de Paris, a posé une question au ministre des affaires étrangères au sujet du retrait des contingents français de Crète. Il lui a demandé de spécifier l'interprétation donnée au *statu quo* que les puissances s'engagent à faire respecter en Crète. Entendent-elles par là maintenir le gouvernement provisoire que la Crète s'est donné en octobre dernier en proclamant son autonomie ?

M. Pichon, ministre des affaires étrangères, a répondu que le moment était mal choisi pour discuter le régime futur auquel l'île sera soumise.

Il est probable que M. Pichon ne savait pas plus que les ministres des affaires étrangères des trois autres puissances ce qu'il fallait décider pour contenter à la fois les Crétois, les Grecs et les Turcs. Quand les diplomates font les sphinx, ils ont seulement, pour garder le silence, la raison la plus péremptoire : c'est qu'ils n'ont rien à dire.

M. Cruppi, ministre du commerce et de l'industrie, a dû combattre, hier, à la Chambre, la nouvelle offensive protectionniste de la commission des douanes. Il s'est refusé énergiquement à suivre cette commission sur les points du tarif maximum, qu'elle voulait relever au risque de faire dénoncer le traité récent entre la France et la Suisse. Il a rappelé que la rupture de 1892 à 1895 avait coûté à la France 400 millions. Il a signalé l'importance des échanges commerciaux entre les deux pays ; il a conclu en disant que le gouvernement ne permettrait pas que l'on compromît cet accord. Enfin il a dit qu'il posait la question de confiance parce qu'il ne voulait pas qu'on risquât une rupture que rien ne justifiait.

La discussion reprendra prochainement.

L'archevêque catholique d'Utrecht et les quatre évêques suffragants de la Hollande viennent de publier un important document sur la question si débattue des syndicats ouvriers. Syndicats strictement catholiques ou syndicats interconfessionnels ? Telles étaient les questions que les catholiques hollandais discutaient depuis longtemps. Or, les évêques viennent d'opter pour les syndicats professionnels catholiques groupés en une fédération nationale qui pourra avoir un bureau central. Chaque syndicat devra être approuvé par l'évêque du diocèse et cette approbation sera rendue publique dans tout le pays, afin de garder au syndicat national son caractère catholique.

L'épiscopat hollandais a en outre déterminé minutieusement la compétence des assistants ecclésiastiques des syndicats ouvriers. Dans les questions purement techniques, professionnelles et financières, l'assistant ecclésiastique gardera une stricte neutralité ; il aura par contre le devoir de veiller aux intérêts religieux et moraux de l'association ; il devra favoriser autant que possible la concorde entre les membres et la charité chrétienne avec les autres organisations sociales.

C'est, pour la Hollande, une excellente solution à une question délicate et épineuse, qui divise les catholiques d'Allemagne, où les syndicats chrétiens, c'est-à-dire interconfessionnels, sont, au dire de leurs partisans, absolument nécessaires. Autre pays, autres mœurs, autres besoins.

La *Kalnsche Volkszeitung* publie une correspondance d'Amsterdam où l'on se fait l'écho d'une affaire fort désagréable qui arrive à M. Kuyper,

chef du parti antirévolutionnaire de Hollande.

Un avocat radical socialiste, M. Tideman, livre actuellement à la publicité des documents tombés en sa possession il y a plusieurs années, en sa qualité de curateur d'une faillite. Pendant qu'il était président du ministère, M. Kuyper avait reçu 11,000 florins par l'intermédiaire d'une dame en faveur de la caisse électorale de son parti. Jusque là, rien que de très ordinaire. Mais la dame en question avait demandé au ministre président que le donateur fût décoré. Celui-ci reçut, dans l'année, l'ordre d'Orange-Nassau.

M. Kuyper ne nie pas la réalité des faits, mais leur connexion, et dit que, s'il a décoré le donateur, c'est que celui-ci avait, à ses frais, rapatrié des sujets hollandais pendant la guerre du Transvaal. Il aurait dû se tenir là dans ses explications. Mais il a eu la malheureuse idée d'invoquer, pour sa justification, l'exemple des traditions politiques des Etats-Unis. L'exemple des mœurs électorales américaines, si relâchées, est peu fait pour blanchir la réputation d'un homme politique d'Occident. Un journal catholique hollandais estime que l'honorabilité de M. Kuyper n'est pas atteinte par les révélations du D<sup>r</sup> Tideman. Un autre organe catholique prononce que les explications de M. Kuyper ne sont pas suffisantes.

## Un centenaire

L'usage de commémorer le centenaire des grands événements historiques a un sens profond : il montre que les peuples ont conscience de l'unité de l'histoire, qu'ils n'oublient pas qu'ils sont les continuateurs de l'œuvre civilisatrice des générations précédentes, et qu'eux-mêmes ils posent les fondements sur lesquels s'édifiera l'œuvre de leurs descendants.

On a célébré, ces temps, quelques-uns de ces centennaires qui se précitaient tout naturellement à la glorification des principes qu'ont incarnés les héros de ces solennelles réminiscences. Les conditions de la vie publique et de l'existence des individus ont beau s'être transformées ; l'art et la science ont beau avoir évolué avec le progrès du siècle ; le temps a marché, mais nous en sommes toujours au même point, en ce qui concerne les réponses que l'humanité se donne sur les questions qui la préoccupent à titre fondamental ; ce sont toujours les mêmes drapeaux qui flottent sur les mêmes positions.

Le monde catholique commémorait un acte d'ingratitude impardonnable s'il n'oubliait que la journée du 6 juillet fut, il y a cent ans, une date marquée par un événement d'une portée immense : ce fut le jour, en effet, où le Pape Pie VII fut fait prisonnier par Napoléon et emmené par ses ordres en captivité.

Nous ne méconnaissons point l'importance des faits politiques ; nous ne voudrions non plus diminuer le mérite des penseurs et des poètes, des historiens et des artistes qui ont rétabli la vérité sur le moyen âge chrétien ; mais, sans faire de tort à aucun d'eux, on peut affirmer que la régénération de l'esprit religieux qui a caractérisé les débuts du XIX<sup>me</sup> siècle a été, en grande partie, le fruit du glorieux martyre de Pie VII.

Les esprits « éclairés » de la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle attendaient avec une joyeuse confiance la fin imminente, selon eux, de la papauté ; ils étaient persuadés que celle-ci ne survivrait pas au siècle. Napoléon ne pensait pas autrement ; s'il avait restauré la religion catholique en France, c'était dans une visée politique, et son arrière-pensée était de domestiquer l'Eglise, de faire du Pape son ministre pour les affaires spirituelles et de réunir dans sa main la puissance ecclésiastique et le pouvoir civil. A l'instar des Césars romains, il entendait régner non seule-

ment sur les corps, mais sur les âmes de ses sujets. Napoléon voulait remettre en vigueur la conception de l'Etat sur laquelle était fondée la Rome impériale : à savoir que l'Etat s'incarne dans un maître dont la volonté crée non seulement le droit, mais la religion. Certes, il paraissait éminemment qualifié pour réaliser cet idéal césarien, ce Corse, également grand dans la paix et dans la guerre, qui tenait l'Europe à ses pieds.

Le penseur discerne fort bien dans les vicissitudes de l'histoire l'intervention d'une volonté supérieure dont l'action s'accuse dans la préparation des événements et dans leurs effets ; mais ce qui reste lettre close pour lui, c'est le pourquoi de tel mode d'action adopté par le souverain ordonnateur de préférence à tel autre ; c'est la raison du choix fait de telle personnalité pour jouer, au moment décisif, le rôle voulu. Malgré ce mystère, nous sommes forcés de reconnaître un plan dont l'exécution se poursuit infailliblement à travers les libres évolutions de la volonté humaine et le chassé-croisé des personnages dont les actes créent l'histoire.

La Providence avait décidé que le Pape qui aurait à reprendre la lutte de l'Eglise pour la liberté, que Grégoire VII et Innocent III avaient conduite avec toute la force de leur puissant génie, se distinguerait par une humilité vraiment apostolique, un douceur et une bienveillance à l'égard de tous que rien ne serait capable de rebuter, et une foi infrangible et toujours égale. L'héroïsme simple et sans éclat de Pie VII devait remporter une victoire aussi glorieuse que la magnifique vaillance de ses deux prédécesseurs.

On se tromperait grandement si l'on voulait voir dans Pie VII un tenant obstiné et irréductible de l'ancien régime. Pie VII distinguait, au contraire, nettement et résolument entre ce qui est éternel et permanent et ce qui n'est que contingent et transitoire dans l'histoire de l'humanité. La lettre pastorale qu'il publia, lorsqu'il était encore évêque d'Imola, sur les rapports de la démocratie et de l'Eglise, fait voir à quelle hauteur Pie VII se plaçait pour juger son temps ; il y déclarait que la vertu devait être le principe d'une société républicaine, que la religion chrétienne était une école de fraternité et que l'on serait bon démocrate dès qu'on se montrerait homme vertueux et bon chrétien.

A l'égard de Napoléon, Pie VII était plein de reconnaissance pour l'énergie avec laquelle le jeune conquérant de l'Italie avait mis un terme aux manifestations insolentes de l'athéisme et pour la protection qu'il avait étendue sur l'Eglise et sur ses droits ; sous ce rapport, les sentiments du Pape restèrent invariables et la plus dure tyrannie ne put lui faire oublier la dette de la gratitude.

Lorsque Napoléon entreprit de restaurer le catholicisme en France, le Pape se réjouit et voulut oublier les torts et les injustices dont l'empereur s'était rendu coupable envers l'Eglise et envers lui-même, c'est là l'explication de la condescendance de Pie VII à répondre à la demande de Napoléon et à traverser les Alpes pour aller couronner le nouvel empereur. Il espérait qu'il sortirait de là quelque avantage pour l'Eglise et que son voyage hâterait le parachèvement de l'œuvre commencée. L'attitude de Napoléon dans la cérémonie même du couronnement apprit au Pontife combien il s'était fait illusion. Il sentit que c'était fait pour jamais de ses espoirs et de ses calculs et il eut pour la première fois la révélation nette et effrayante des véritables intentions de l'empereur à l'égard de l'Eglise.

Résolu à plier le Pape lui-même au service de sa politique de conquête, Napoléon fit savoir au Pontife qu'il ne pouvait tolérer que le Saint-Siège eût rien de commun avec les Russes et les Anglais. Pie VII répondit avec sérénité qu'il était le père de tous les chrétiens, le serviteur de la paix et

qu'une semblable proposition lui faisait horreur, car il devait prendre modèle sur Aaron, le prophète de Dieu, et non sur Ismaël, dont la maison s'était élevée contre tous et contre qui tous s'étaient élevés.

Napoléon répliqua par l'occupation trente-cinq minutes du matin, le palais pontifical, à Rome, fut investi par les troupes françaises, d'après un plan soigneusement préparé. Des échelles d'assaut furent appliquées aux murailles, et les soldats firent irruption dans le palais en enfonçant les fenêtres. La fidèle garde suisse, forte de quarante hommes, se retira dans l'intérieur, comme l'ordre lui en avait été donné à l'avance de la part du Pape, afin d'éviter une inutile effusion de sang ; elle prit position dans la salle du trône, où les assaillants la désarmèrent. Aussitôt prévenu de la violation du Siège apostolique par la force ennemie, Pie VII se leva, s'habilla à la hâte et se rendit dans la salle d'audience. Il y fut suivi par son ministre le cardinal Pacca, par le cardinal Desping et par quelques prélats et fonctionnaires de la chancellerie d'Etat. La troupe des envahisseurs approchait des appartements pontificaux.

Le premier qui pénétra dans la salle où se tenaient le Pape et ses familiers fut le général Ravet, que suivaient quelques officiers français et deux ou trois rebelles romains. Lorsque le général se trouva face à face avec le Pape, il fut saisi d'une émotion telle qu'il ne put d'abord proférer une parole. Enfin, d'une voix tremblante, il annonça au Pontife qu'il avait à exécuter une mission qui lui était à charge et qu'il déplorait, mais qu'il avait prêté à l'empereur le serment de fidélité et d'obéissance et qu'il ne pouvait faire autrement. Il avait reçu l'ordre de prier le Pape, au nom de l'empereur, de faire abdication de son pouvoir temporel sur Rome et sur les Etats de l'Eglise. Dans le cas où sa Sainteté se refuserait à ce qui lui était demandé, le général avait reçu pour instructions de le conduire au général Miollis, qui ferait connaître à Sa Sainteté le lieu de sa destination.

Le Pape répondit d'une voix ferme : « Si vous, Monsieur le général, avez cru devoir exécuter de pareils ordres de l'empereur, à cause du serment de fidélité et d'obéissance que vous lui avez prêté, songez quelle obligation nous avons de maintenir les droits du Saint-Siège, nous qui sommes liés par tant de serments. Nous ne pouvons rien abdiquer, ni renoncer à rien de ce qui ne nous appartient pas. Le pouvoir temporel appartient à l'Eglise romaine et nous n'en sommes que l'administrateur. L'empereur peut ordonner de nous hacher en morceaux, mais il n'obtiendra pas ce qu'il vous a chargé d'exiger de nous. En vérité, nous ne nous attendions pas à semblable traitement, après tout ce que nous avons fait pour lui ! »

Pie VII connut les rigueurs d'une longue et dure captivité. Napoléon ne recula devant aucun moyen, si bas qu'il fut, ne dédaigna aucun procédé, si mesquin qu'il pût être, pour atteindre ses fins. Il tyrannisa misérablement son prisonnier, pour l'abaisser. Tout fut mis en œuvre pour impressionner le sensible Pontife, pour l'abuser, pour le déconcerter. Au milieu de tout cela, l'empereur essayait sans relâche sur sa victime le pouvoir de ses manières enveloppantes et fascinatrices.

Retranché du monde extérieur par tout un appareil policier et par une organisation d'espionnage qui des-

pendait aux moyens les plus vils, Pie VII avait à subir, par surcroît, les obsessions des prélats dévoués à Napoléon, qui le pressaient de se plier aux demandes de l'empereur, afin d'assurer ainsi, disaient-ils, la paix à l'Eglise. Il n'était pas jusqu'au médecin particulier du Pape, l'homme dans lequel il semblait qu'il pût avoir pleine confiance, qui n'eût été gagné à prix d'argent pour agir sur l'esprit du Pontife dans le sens des volontés impériales.

Mais c'est en vain que pesait sur Pie VII la pression morale la plus formidable à laquelle un homme pût être soumis, accompagnée des vexations les plus cruelles que le génie de la persécution pût inventer. Le Pape restait inflexible. Alors, on passa aux violences les plus odieuses. On alla jusqu'à faire effraction dans le secrétariat du Pontife et à lui retirer ses livres de prière. Son vieux et fidèle domestique lui fut enlevé et conduit à une inhospitalière forteresse, dans les rochers du Finistère, où le courageux cardinal Pacca expiait son généreux dévouement au Pontife. Lorsque le Pape vit qu'on voulait lui prendre l'anneau du Pêcheur, il le brisa, de crainte qu'on ne s'en emparât pour en abuser. Par ces procédés d'une brutalité vulgaire, tous dictés par lui, le grand Corse manifestait ses affinités avec les tyrans cruels de la Renaissance italienne.

Tout fut en vain. Ni le régime de l'isolement, ni l'incessante torture morale par laquelle on essayait de briser son énergie n'eurent de prise sur Pie VII, qui se refusa indomptablement à trahir la liberté et l'indépendance de l'Eglise. Insensible aux vexations qui n'atteignaient que sa personne, le noble prisonnier ne réclamait qu'une chose : c'était de pouvoir vaquer en pleine liberté aux devoirs du pontificat.

Un jour que le diplomate autrichien de Lebzelter tentait de persuader Pie VII de se rendre aux désirs de Napoléon, le Pape fit cette réponse :

« Je ne lui demande rien pour moi-même ; je suis vieux, sans besoins ; j'ai tout sacrifié à mes devoirs et je n'ai rien à perdre ; aussi nulle considération personnelle ne pourrait me détourner du sentier que me trace la voix sacrée de ma conscience ou me faire désirer le plus léger adoucissement pour moi. Je ne veux pas de pension, je ne veux pas d'honneurs ; les aumônes des fidèles me suffiront. Il y a d'autres pontifes bien plus pauvres, quoique bien plus dignes que moi. Croyez-le, je ne forme pas un seul souhait hors de l'étroite enceinte où vous avez été le premier à pénétrer seul ; mais je réclame avec ardeur que mes communications soient établies avec les évêques et les fidèles. Il me suffit que leurs secours puissent me parvenir librement et que je me voie à même d'exercer les fonctions spirituelles de mon ministère. »

Quel spectacle que celui de ce duel entre l'empereur tout-puissant, maître du monde et le Pape sans défense et prisonnier ! L'un des deux adversaires était dans tout l'éclat et le triomphe auxquels un homme peut atteindre ; plein d'astuce, d'audace, de perspicacité, de résolution, il avait à son service les forces les plus formidables dont un despote puisse disposer pour commander aux hommes ; en face de lui, il n'y avait qu'un faible Pontife, armé de son seul bon droit et de sa confiance dans l'aide de Dieu, parfait imitateur de Jésus livré à ses ennemis. Tous les regards, dans cette lutte inégale, étaient tournés vers la noble victime de la tyrannie impériale ; tous les cœurs compatissaient à ses souffrances et son hommage universel d'admiration enveloppait le pontife qui infligeait un si éclatant démenti aux triomphales prédictions des « philosophes » du XVIII<sup>me</sup> siècle.

Le monde catholique se tenait en union perpétuelle de pensée avec Pie VII, et dès que retentissaient les tintements de l'Angelus, de tous les cœurs montait au Ciel une prière pour le Pape agenouillé devant le crucifix. La débâcle de la puissance impériale au milieu des neiges de la Russie apparut à tous les peuples comme un châtiement de Dieu. Toute la chrétienté

fut dans l'allégresse lorsque le Pape entra dans la Ville Eternelle, au milieu des larmes et des cris de joie des Romains.

Par ses souffrances et sa douceur, Pie VII a contribué d'une façon décisive à la renaissance de la foi dans la société chrétienne, qui avait laissé s'éteindre le divin flambeau. Le monde catholique acquitte une dette sacrée de reconnaissance en évoquant aujourd'hui cette date du 6 juillet 1809 qui fit briller sur l'univers l'aurore de temps meilleurs. G. DECURTINS.

## Les fêtes de Genève

**JOUBILÉ DU COLLÈGE ET PROMOTIONS**

Genève, 5 juillet.  
 La journée de lundi était donc consacrée à fêter le jubilé du Collège et les promotions.

Tout s'est passé suivant le programme publié par la *Liberté*, sans heurt ni accroc. Le soleil, ce magicien incomparable, a bien voulu nous envoyer ses rayons les plus chauds et les plus éclatants, et une brise légère faisait claquer les drapeaux et chatoyer les couleurs.

Dès 8 h., toutes les rues conduisant à la promenade de Saint-Antoine étaient sillonnées d'hommes et de jeunes gens portant le brassard rouge et jaune. Arrivés au lieu de rassemblement, chacun cherchait la pancarte indiquant son année de sortie du collège. Quelles vigueurs et cordiales poignées de mains ne furent pas échangées alors entre anciens condisciples que les hasards de la vie avaient séparés depuis ou moins longtemps et qui se retrouvaient sur le théâtre de leurs premiers exploits !

A 8 h. 30, heure militaire, l'immense cortège s'ébranla, précédé d'un peloton de gendarmes et de la musique de *Landwehr*.

Tout d'abord, c'est le tour des collégiens actuels ; chaque « volée » est précédée de ses maitres. Puis, derrière l'*Harmonie nautique*, environ 2000 hommes, tous sortis du vieil établissement de Saint-Antoine, rangés par quatre ; en tête, le vieux drapeau porté par M. Rivoire, puis successivement les représentants de toutes les « volées » depuis 1818 à 1908. Coude à coude, défile dans les anciennes rues de la ville et devant les autorités tout ce que Genève compte de talent, de science, de grandeur et de patriotisme. On se montre avec un étonnement joyeux toute gloire de l'Université, tel maître du barreau, tel éminent disciple d'*Esculape*, tel commerçant notable ou financier.

Le cortège s'engouffra dans Saint-Pierre par la porte centrale et remplit la vaste nef.

MM. Charbonnet, président du Conseil d'Etat, Bertrand, directeur du Collège et Rosier, directeur de l'Instruction publique, prennent successivement la parole. Une cantate de circonstance composée par deux professeurs du Collège et exécutée par les élèves produit une excellente impression.

Puis, on passe à la distribution des certificats.

A midi 1/4, les 2110 convives se trouvent réunis autour des tables dressées dans la cour du Collège. Avant de faire honneur à l'excellent menu, M. Charbonnet, de sa superbe voix de ténor, entonne le *Cé que l'aino* que l'assistance reprend en chœur.

Au dessert, toasts de MM. Rivoire, président du comité du jubilé, de M. Ador qui, au nom des anciens collégiens, rend hommage aux fondateurs du Collège, de M. Bertrand et de M. Charbonnet.

Puis, on entend avec curiosité d'abord, et bientôt avec émotion, le beau discours que prononce, au nom des gymnases de divers cantons représentés à cette fête M. le professeur Dusseiller, du Collège de Fribourg.

M. Dusseiller apporte le salut cordial et chaleureux des gymnases suisses. Ses collègues lui ont confié la tâche honorable d'exprimer les sentiments d'estime que tous professent pour Genève et ses admirables institutions d'instruction publique. Ils ont choisi un enfant de Genève comme porte-parole, puisque l'aérolé vénérable de l'orateur, Jaquemot Dusseiller, a été reçu bourgeois de Genève en 1446, « moyennant un quartier de pommes et un setier de vin du pays ».

C'est non seulement au nom des gymnases suisses que le distingué professeur est heureux et fier de parler, mais encore



au nom de Fribourg, chez qui Genève trouva toujours, et surtout dans les moments difficiles, aide, secours et courtoisie...

La persécution en France — On n'a pas oublié la comparaison, il y a huit jours, devant le tribunal correctionnel, de Mgr Giéure, évêque de Bayonne...

Voyage du tsar — Les fêtes nationales projetées à Poltawa (Russie méridionale, sur le Dnieper) occupent en ce moment l'opinion russe...

des lettres pour 16 places, il y a eu 160 candidatures. L'an dernier, le lycée de jeunes filles de Versailles triompha magnifiquement dans cette section...

La politique tenace du canton de Berne, soutenu par la France, n'a mis qu'un an à imposer le Moutier-Granges aux C. F. F.

Dimanche, c'est Saxon qui recevait les frères de la loge suisse Alpina. Il y a eu cortège des participants à travers le village.

Quel lien puissant ne résulte-t-il pas d'une formation commune! En ce jour béni et dans cette superbe assemblée, s'écrie l'orateur, je ne vois point de vieillards; les cheveux peuvent avoir blanchi, mais les cœurs sont restés jeunes!

Conjuration albanaise — Le journal serbe Pravda reçoit de son correspondant de Salonique la nouvelle que les officiers albanais, qui sont assez nombreux dans l'armée turque...

Nouvelles diverses — M. Plichon a déposé sur le bureau de la Chambre française une demande d'interpellation sur la façon dont le gouvernement entend appliquer la récente convention de Berne...

Confédération — Le Congrès catholique de Zoug. — L'exploitation de la cantine de fête du prochain Congrès catholique de Zoug a été confiée à M. Gugolz, hôtelier à Zurich...

Cantons — BERNE — L'église catholique de Saint-Imier. — On sait que le litige concernant la possession de l'église catholique de cette localité, engagé entre les catholiques romains et les vieux-catholiques...

La fête fédérale des musiques (Correspondance part. de La Liberté) — Bâle, 5 juillet — La fête fédérale des musiques est terminée. On vient de proclamer les résultats: ils sont magnifiques pour les deux sociétés de Fribourg qui prennent part au concours...

Genève, 6 juillet. — Les fêtes organisées par le comité du monument de la Réformation, à l'occasion de la pose de la première pierre de ce monument, ont commencé hier soir, lundi, par une brillante réception chez M. Bernard Bouvier...

Mission ottomane chez le Pape — Le Pape a reçu, dimanche, Ghalib pacha et les membres de la mission ottomane. L'audience a eu lieu dans la salle du Trône. La garde pontificale a rendu les honneurs. Le Pape était entouré des dignitaires de sa cour.

Echos de partout — La question crétoise, qui préoccupe à un tel degré depuis quelque temps les chanceliers européens et orientales, a révélé un petit fait extrêmement curieux. Un sergent des troupes françaises d'occupation, qui avait servi dans les colonies, s'y était marié avec une jeune créole qui lui apportait comme dot...

Les votes d'accès au Simplon. — M. Paul Girardin, professeur à l'Université de Fribourg, a publié, dans le Bulletin mensuel de la Fédération des industriels et commerçants français, un important travail sur la conférence franco-suisse relative aux voies d'accès au Simplon.

Lucerne — Ordinations. — Le 18 juillet, Mgr Stammeler ordonnera, au Séminaire de Lucerne, vingt-cinq nouveaux prêtres du diocèse de Bâle, dont un seul romand, M. Léon Chèvre, de Mettenberg (Jura bernois).

Valais — La Murtienne. — Société valaisienne des sciences naturelles, tiendra sa réunion annuelle le 19 juillet, à Tourtemagne; l'assemblée sera suivie d'une excursion scientifique dans les montagnes de cette romantique vallée.

Etranger — Affaires du Maroc — Djilali Moul Odo, le fameux nègre qui commande les forces du roghi, a fait savoir hier aux chefs de la méhalla chrétienne, près de Fez, qu'il se prépare à les attaquer.

Mission ottomane chez le Pape — Cette mission m'est d'autant plus agréable, a-t-il ajouté, qu'elle s'exerce auprès du souverain pontife, chef spirituel d'une partie de la population ottomane connue par sa fidélité et son dévouement à l'empire.

Echos de partout — La question crétoise, qui préoccupe à un tel degré depuis quelque temps les chanceliers européens et orientales, a révélé un petit fait extrêmement curieux. Un sergent des troupes françaises d'occupation, qui avait servi dans les colonies, s'y était marié avec une jeune créole qui lui apportait comme dot...

Les votes d'accès au Simplon. — M. Paul Girardin, professeur à l'Université de Fribourg, a publié, dans le Bulletin mensuel de la Fédération des industriels et commerçants français, un important travail sur la conférence franco-suisse relative aux voies d'accès au Simplon.

Lucerne — Ordinations. — Le 18 juillet, Mgr Stammeler ordonnera, au Séminaire de Lucerne, vingt-cinq nouveaux prêtres du diocèse de Bâle, dont un seul romand, M. Léon Chèvre, de Mettenberg (Jura bernois).

Valais — La Murtienne. — Société valaisienne des sciences naturelles, tiendra sa réunion annuelle le 19 juillet, à Tourtemagne; l'assemblée sera suivie d'une excursion scientifique dans les montagnes de cette romantique vallée.

Les déserteurs de Casablanca — Le transport français Ving-Long a ramené de Casablanca à Oran six des fameux déserteurs qui provoquent l'incident franco-allemand et que le conseil de guerre a récemment condamnés.

Mission ottomane chez le Pape — Le Pape a terminé en faisant des vœux pour la prospérité de Mehmed V. Après la réception pontificale, le majordome Mgr Bisleti a fait visiter aux membres de l'ambassade les appartements privés, et s'est entretenu avec eux.

Echos de partout — La question crétoise, qui préoccupe à un tel degré depuis quelque temps les chanceliers européens et orientales, a révélé un petit fait extrêmement curieux. Un sergent des troupes françaises d'occupation, qui avait servi dans les colonies, s'y était marié avec une jeune créole qui lui apportait comme dot...

Les votes d'accès au Simplon. — M. Paul Girardin, professeur à l'Université de Fribourg, a publié, dans le Bulletin mensuel de la Fédération des industriels et commerçants français, un important travail sur la conférence franco-suisse relative aux voies d'accès au Simplon.

Lucerne — Ordinations. — Le 18 juillet, Mgr Stammeler ordonnera, au Séminaire de Lucerne, vingt-cinq nouveaux prêtres du diocèse de Bâle, dont un seul romand, M. Léon Chèvre, de Mettenberg (Jura bernois).

Valais — La Murtienne. — Société valaisienne des sciences naturelles, tiendra sa réunion annuelle le 19 juillet, à Tourtemagne; l'assemblée sera suivie d'une excursion scientifique dans les montagnes de cette romantique vallée.

Feuilleton de la LIBERTÉ — L'IRRÉSISTIBLE FORCE — Par JEANNE DE COULOMB — Lentement, le jeune homme fit le détour des sépultures. Sur les épitaphes de pierre, il déchiffrait les noms entendus dans la salle d'honneur: Archambaud, Xavier, Adélaïde... Seule, Aliénor ne figurait pas dans ce livre de la mort...

le peuple qu'elle empêchait de trop convoiter les biens du prochain. Les riches pouvaient s'en passer... Sans aucune fausse pitié, M. de la Gardonie rejoignit son hôte: — Cette fois, dit-il en souriant, je vais prendre sérieusement congé de vous!

une heure de votre temps!... Vous me revenez tout à fait... J'aime les gens discrets... Vous ne m'avez pas reparlé de votre histoire de patronage... Aussi, vous enverrai-je mon offrande, mais à la condition que vous ne me rendrez pas compte de l'emploi... Cela me mettrait en colère!

Le valet de chambre avait jeté d'une voix blanche, où se devinait cette servitude sans amour et presque haineuse des domestiques d'aujourd'hui: — Monsieur est servi... Et la lettre mystérieuse disparut au fond de la poche de son veston.

Là, seulement, on pourrait découvrir l'irrésistible force, capable d'endiguer le torrent furieux et l'obliger à couler profond et tranquille. Dieu seul a le droit de dire à la mer: « Tu n'iras pas plus loin! »

Dans une tour, près de sa chambre, il s'était ménagé un petit réduit qu'il appelait son cabinet de travail et où il aimait à se tenir. Une table, un fauteuil et une bibliothèque tournante en composaient tout l'ameublement. C'était bien le bureau d'un édificateur éminent qui ne reçoit jamais que son maître d'hôtel ou son régisseur et, par suite, trouve inutile de leur offrir un siège pendant qu'il vérifie leur comptable.



Nouvelles de la dernière heure

FRIBOURG

ayant envahi la tranchée dans laquelle l'éboulement s'est produit. Le nombre des morts...

Employé infidèle. — La police bordelaise a arrêté hier Nicolas Villegas y Humanales...

Accidents de montagne. — Une dépêche de Kempten (Bavière) annonce qu'un touriste...

Pris sous un mur. — A Wigstadt (Silésie autrichienne), six ouvriers ont été blessés...

Dans la ville des bombes. — Un objet suspect a été trouvé dans la cirque espagnol...

L'armoire de Sherlock Holmes. — Un brave homme du nom de Pierre fut chargé l'autre jour...

Mort subite en train. — Hier après midi, M. Pierre Python, syndic de Berles...

Les employés infidèles. — Le tribunal suprême du canton de Zurich a condamné hier lundi...

Les cambrieurs. — D'audacieux cambrieurs ont mis en coupe réglée la ville de Sion...

Blessés au tir à pipes. — A Vevey, une jeune fille employée dans un tir à pipes a été dangereusement blessée...

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



Le retour de nos musiques. — Toutes les sociétés de notre ville sont priées de se faire représenter par leur bannière...

Exposition. — L'exposition de peinture H. Brühlhart sera prolongée jusqu'au dimanche 11 courant...

Balcon fleuris. — Dans quelques rues de Fribourg, les fenêtres commencent à se fleurir...

Les concours de cette année. — Les concours de cette année promet donc d'être aussi réussis que les précédents...

Mort subite en train. — Hier après midi, M. Pierre Python, syndic de Berles...

Les accidents de la faucheuse. — Hier matin lundi, M. Maxime Papaux, fermier de la Longeraie...

Les enfants qu'on ne surveille pas. — A Galtèren, près d'Altèrswyl, un bébé avait été confié à la garde d'une fillette...

M. Breuchaud. — On annonce le décès de M. Charles Breuchaud, survenu à Berne...

Amélioration du sol. — Dans sa séance du 2 juillet, le Conseil fédéral a alloué des subventions pour les travaux d'assainissements suivants :

Plaques pour cycles. — Les cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève maintiennent au concours en commun la fourniture...

Les soumissionnaires domiciliés dans le canton de Fribourg peuvent s'adresser à la Direction de la Police cantonale...

conditions du concours et tous les renseignements désirables.

Les soumissions devront parvenir au département des Finances du canton de Vaud, à Lausanne, au plus tard le 12 juillet, à 6 heures du soir.

Office cantonal du travail. — Dans le courant du mois de juin 325 ordres ont été remis au bureau de placement officiel pour hommes :

Demands de travail inscrites : 194, dont 152 de célibataires, 42 de mariés ; 158 de Suisse ; 36 de l'étranger. Il y a lieu d'ajouter à ce chiffre 88 demandes d'ouvriers en passage non inscrites.

Offres d'emploi : 176, se répartissant entre 134 patrons, desquels 108 habitent le canton. 78 offres non satisfaites durant le mois précédent ont été reportées en juin. Il y a eu 95 placements effectués.

Comparativement au mois précédent le nombre des demandes de travail a sensiblement diminué ; celui des offres de travail et des placements a également quelque peu baissé. Cela tient, d'une part, à ce que les travaux en plein air ont pu être activement poursuivis, d'autre part, à ce que les ouvriers en passage ne sont généralement pas disposés à travailler dans les petites localités pendant une bonne saison.

CHRONIQUE MUSICALE

« Joseph » de Méhul

Les élèves du Collège Saint-Michel donneront cette semaine une représentation du chef-d'œuvre de Méhul. A cette occasion, j'aimerais à répondre ouvertement à une question qui m'a déjà été adressée et qui ne manquera pas de l'être encore.

La note franco-russe-anglo-italienne

Constantinople, 6 juillet. La note qui doit être remise à la Porte par les quatre puissances protectrices de la Crète est préparée et vient d'être soumise aux divers cabinets pour approbation.

La Chambre turque

Constantinople, 6 juillet. La Chambre des députés a adopté une proposition de décret le 23 juillet jour de fête nationale en mémoire de l'octroi de la Constitution.

Ballon dans les flots

Rome, 6 juillet. Hier soir lundi, vers 10 h., un grand ballon portant deux passagers — il s'agit probablement du Pacific — est apparu au-dessus de Paussilippe, près de Naples, et, arrivé au-dessus de la mer à six km. environ de la côte, il a disparu subitement dans les flots.

Effervescence ouvrière

Paris, 6 juillet. On mande de Corbeil (Seine-et-Oise) au Matin :

La grève des lads

Paris, 6 juillet. Hier lundi, après midi, à Maisons-Laffite, un certain nombre de lads (garçons d'écurie) grévistes se sont présentés, drapeau du syndicat en tête, chez divers entraîneurs, pour constater si les lads travaillaient ou non.

Coups de revolver

Paris, 6 juillet. Hier lundi après midi, vers 4 h., des individus ont tiré, sans provocation aucune, des coups de revolver, au cimetière de Pantin, sur les gardes et les fossoyeurs.

SOCIÉTÉS

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir, à 8 h. précises, au Faucon, réunion pour la réception des musiques. Prière d'apporter les recueils.

Société de chant « La Mutuelle ». — Il n'y aura pas de répétition mardi et jeudi.

Société de gymnastique des hommes. — Mercredi 7 juillet, à 8 1/2 h. du soir, séance récréative à la Brasserie du Cardinal.

Calendrier

MERCREDI 6 JUILLET

SS. CYRILLE et MÉTHODE, évêques

Ces deux saints, originaires de Thessalonique, étaient frères et devinrent les apôtres des Slaves, des Bulgares, des Moraves, des Polonais (IX<sup>me</sup> siècle.)

Collision de trains en Portugal

Lisbonne, 6 juillet. A la suite d'une erreur d'aiguillage, un train de marchandises et un train de voyageurs se sont rencontrés à Sainte-Eulalie II y a quatre tués, trente-trois blessés, dont onze sont dans un état désespéré.

L'assassin Dingra

Londres, 6 juillet. Sp. — Le jury d'enquête sur les morts violentes a déclaré l'Indon Dingra coupable d'assassinat sur le Dr Curzon Willie et sur le Dr Laltacca. Quatre faits se dégagent de l'enquête : Dingra avait été invité à la soirée de l'Imperial Institut ; il était connu de Sir Curzon Willie ; il paraît avoir agi sous l'influence d'un narcotique ; il n'avait pas de complices.

Le conflit crétois

Berlin, 6 juillet. On mande d'Athènes à la Tagliche Rundschau qu'il se confirme que les Cabinets de Berlin et de Vienne feront connaître à la Porte leur intention d'approuver la décision des quatre puissances protectrices. Cette nouvelle aurait produit une impression excellente dans les milieux officiels crétois.

Le roi de Bulgarie à Vienne

Constantinople, 6 juillet. Les milieux Jeunes-Turcs s'inquiètent de savoir ce que peut faire le roi des Bulgares à Vienne avec les ministres Malinoff et Nicolaeff. On craint que le baron d'Éhrenthal ne prépare à nouveau quelque combinaison politique à laquelle il voudrait associer la Bulgarie.

Palerme et le gouvernement italien

Palerme, 6 juillet. Les habitants protestent contre les conventions maritimes. Ils font fermer les boutiques et empêchent la circulation des tramways.

Affaires marocaines

Londres, 6 juillet. Le correspondant du Daily Telegraph à Tanger télégraphie en date du 5 :

Après deux mois de séjour à Fez, les chefs d'Ouezzan sont rentrés en ville. La garnison hafidiste ayant empêché les habitants de se rendre comme de coutume à la rencontre des chefs, la population s'est révoltée et a attaqué les soldats, dont un grand nombre ont été tués ou se sont enfuis à Alczar où ils ont été arrêtés dans un état lamentable.

La Chine et les puissances

Pékin, 6 juillet. L'Autriche, l'Allemagne et les Etats-Unis ont fait savoir au gouvernement chinois qu'ils ne reconnaissent pas l'accord préliminaire russo-chinois pour l'administration de la zone du chemin de fer de Mandchourie.

La fête nationale américaine

New-York, 6 juillet. On croit que le nombre des victimes des réjouissances de la fête nationale sont de soixante tués et de 500 blessés.

Une île qui disparaît

New-York, 6 juillet. Une des îles Aléoutiennes (au sud du détroit de Behring, entre l'Asie et l'Amérique) vient de disparaître, laissant à sa place une sorte de lac en ébullition dont la chaleur dépasse 120 degrés.

SUISSE

Tir cantonal bernois

Délémont, 6 juillet. La troisième liste des dons d'honneur du tir cantonal bernois, qui aura lieu à Délémont du 11 au 18 juillet, dépasse 37,000 fr. 126 sections et 360 groupes se sont fait inscrire jusqu'à présent pour les concours.

Fête de gymnastique

Paris, 6 juillet. Sp. — Le conseil municipal a voté une subvention de 2000 fr. à l'Association des sociétés de gymnastique de la Seine à l'occasion de la fête fédérale suisse de gymnastique.

Char et auto

Lyss, 6 juillet. Près des bains de Worben (Berne) une automobile est entrée la nuit dernière en collision avec un char attelé de trois chevaux et qui n'avait pas de lanterne. Un cheval a dû être abattu. L'auto a été fortement endommagée.

Le capitaine Marix

Paris, 6 juillet. Le juge d'instruction André vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel, pour tentative d'escroquerie et escroquerie, le capitaine Marix, ainsi que les nommés Serres, Grenier et Léo Weill.

Autour de l'affaire Azef

Paris, 6 juillet. Dans l'Humanité, M. Jaurès raconte que Bourdzel, qui démasqua l'agent provocateur Azef, a la preuve absolue que le chef de la police russe Harting, ami de M. Hamard, et qui prépare avec lui et la Sûreté française le prochain voyage du tsar en France, est le même homme qui s'est vu condamner en 1890 par la justice française sous le nom de Landersen pour participation à un attentat à la dynamite.

Les nouveaux préfets valaisans

Sion, 6 juillet. Le Conseil d'Etat a procédé ce matin à l'assermentation des préfets des districts récemment nommés ou confirmés.

Excursion fatale

Neuchâtel, 6 juillet. Hier soir, lundi, deux jeunes pensionnaires, qui s'étaient rendus à la Roche de l'Ermitage, ont glissé et sont tombés au bas d'une paroi de rochers : l'une s'est tuée sur le coup, à la suite d'une fracture du crâne, l'autre a été blessée au bras.

Neuchâtel, 6 juillet. La victime de l'accident de l'Ermitage s'appelait M<sup>lle</sup> Banwart, et sa famille habite Zurich. Sa compagne est la fille de M. l'avocat König, de Berne.

Le roi de Bulgarie à Vienne

Constantinople, 6 juillet. Les milieux Jeunes-Turcs s'inquiètent de savoir ce que peut faire le roi des Bulgares à Vienne avec les ministres Malinoff et Nicolaeff. On craint que le baron d'Éhrenthal ne prépare à nouveau quelque combinaison politique à laquelle il voudrait associer la Bulgarie.

Palerme et le gouvernement italien

Palerme, 6 juillet. Les habitants protestent contre les conventions maritimes. Ils font fermer les boutiques et empêchent la circulation des tramways.

Affaires marocaines

Londres, 6 juillet. Le correspondant du Daily Telegraph à Tanger télégraphie en date du 5 :

Après deux mois de séjour à Fez, les chefs d'Ouezzan sont rentrés en ville. La garnison hafidiste ayant empêché les habitants de se rendre comme de coutume à la rencontre des chefs, la population s'est révoltée et a attaqué les soldats, dont un grand nombre ont été tués ou se sont enfuis à Alczar où ils ont été arrêtés dans un état lamentable.

La Chine et les puissances

Pékin, 6 juillet. L'Autriche, l'Allemagne et les Etats-Unis ont fait savoir au gouvernement chinois qu'ils ne reconnaissent pas l'accord préliminaire russo-chinois pour l'administration de la zone du chemin de fer de Mandchourie.

La fête nationale américaine

New-York, 6 juillet. On croit que le nombre des victimes des réjouissances de la fête nationale sont de soixante tués et de 500 blessés.

Une île qui disparaît

New-York, 6 juillet. Une des îles Aléoutiennes (au sud du détroit de Behring, entre l'Asie et l'Amérique) vient de disparaître, laissant à sa place une sorte de lac en ébullition dont la chaleur dépasse 120 degrés.

SUISSE

Tir cantonal bernois

Délémont, 6 juillet. La troisième liste des dons d'honneur du tir cantonal bernois, qui aura lieu à Délémont du 11 au 18 juillet, dépasse 37,000 fr. 126 sections et 360 groupes se sont fait inscrire jusqu'à présent pour les concours.

Fête de gymnastique

Paris, 6 juillet. Sp. — Le conseil municipal a voté une subvention de 2000 fr. à l'Association des sociétés de gymnastique de la Seine à l'occasion de la fête fédérale suisse de gymnastique.

Char et auto

Lyss, 6 juillet. Près des bains de Worben (Berne) une automobile est entrée la nuit dernière en collision avec un char attelé de trois chevaux et qui n'avait pas de lanterne. Un cheval a dû être abattu. L'auto a été fortement endommagée.

Incendie

Payenne, 6 juillet. Hier soir, à 7 h., un incendie s'est déclaré dans la maison de M. Rappaz. L'immeuble comprenant une grande exploitation agricole, a été complètement détruit.

Les cambrieurs de Sion

Sion, 6 juillet. La gendarmerie a arrêté la bande de cambrieurs qui avaient commis ces jours derniers plusieurs vols dans divers magasins, magasins et cafés. (Voir Faits divers).

Les nouveaux préfets valaisans

Sion, 6 juillet. Le Conseil d'Etat a procédé ce matin à l'assermentation des préfets des districts récemment nommés ou confirmés.

Excursion fatale

Neuchâtel, 6 juillet. Hier soir, lundi, deux jeunes pensionnaires, qui s'étaient rendus à la Roche de l'Ermitage, ont glissé et sont tombés au bas d'une paroi de rochers : l'une s'est tuée sur le coup, à la suite d'une fracture du crâne, l'autre a été blessée au bras.

Neuchâtel, 6 juillet. La victime de l'accident de l'Ermitage s'appelait M<sup>lle</sup> Banwart, et sa famille habite Zurich. Sa compagne est la fille de M. l'avocat König, de Berne.

D. PLANCHEREL, gérant.

Madame Philomène Python-Monney ; Messieurs et Madame Charles Python, et leur famille ; Messieurs Léon et Gustave Python ; Mesdemoiselles Marie et Emma Python, à Berles ; Monsieur et Madame Joseph Demierre-Python et leurs enfants ; à Mézières ; Monsieur Xavier Python, à Chavannes-s-Romont, et ses enfants ; Monsieur et Madame Pierre Python-Chatton ; Monsieur et Madame Emile Vaucher-Python, à Chavannes-sous-Romont ; Monsieur et Madame Emile Python-Pittet, à Mézières ; Monsieur et Madame Alexandre Monney, et leur famille ; Monsieur Félix Monney, à Rueyres-Troffayes ; Monsieur et Madame Pierre Ecoffey-Monney ; les familles Ecoffey, Pasquier, Clerc, Frossard, à Sales ; Monsieur Joseph Odin, à Mézières ; Madame veuve Sallin-Oddin, à Villaz-Saint-Pierre ; les familles Python, à la Pierraz ; Python au Châtelard ; Madame veuve Ecoffey, à Romont ; les familles Seydoux, à Sales ; Thiémond, à Orsonnens, et Maillard, à Mézières, et les familles Perraud et Python, à Berles, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Pierre PYTHON

allié Monney SYNDIC DE BERLES leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé subitement le 5 juillet, à l'âge de 72 ans.

Les funérailles auront lieu à Berles, le 8 juillet.

R. I. P.

La Commune de Berles fait part de la perte douloureuse qu'elle vient de faire par le décès de son excellent et regretté Syndic,

Monsieur Pierre PYTHON

décédé subitement le 5 juillet.

R. I. P.

Monsieur Félicien Schmid et Mademoiselle Laure Schmid, à Fribourg, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Emilie SCHMID

née Hantz pieusement décédée, à l'âge de 59 ans, unie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu, mercredi 7 juillet, à 8 heures 20 du matin, à la collégiale de Saint-Nicolas.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

Messieurs Albert et Maurice Muller, à Lausanne, Madame veuve Modeste Pahud, à Pollier-Pittet ; les familles Morand, Auguste Pahud, Marc Pahud, à Lausanne ; Madame veuve Victorine Carrard ; Madame veuve Louise Pahud, à Paris ; les familles Ignace Muller-Fornier, Gottraud-Muller, Jules Muller, à Altèrswyl ; Louis Muller, architecte ; Joseph Muller-Beriswyl et leurs parents, à Fribourg, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Louise Muller-Pahud

leur mère, fille, sœur, belle-sœur et cousine, décédée subitement, le 5 juillet, à Lausanne.

L'enterrement aura lieu à Lausanne, mercredi 7 juillet, à 1 1/2 h., de l'après-midi. Domicile mortuaire : Café du Cléslet, route d'Ouchy, Lausanne.

R. I. P.



